

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 199 MILICE INDIGENE ET MILITAIRES DETACHES HORS CADRES

n° 199

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 mars 1943

Numéro JO
n° 6 du 15/03/1943

Date du numéro
15 mars 1943

TEXTE INTÉGRAL

Les Miliciens dont les noms suivent sont libérés du Service actif pour compter du 1er Mars 1943. Pour inaptitude 2 l'emploi : 1123-MOUSSA DINI – 1131-DAHIR HIRSI Par mesure disciplinaire : 979 -AISSAMO GOUDA – 1017 – MOHAMED KAMIL
Ces Miliciens qui n'ont pas atteint Quinze ans de Service ne pouvant prétendre à aucune indemnité.